

Communiqué SJBM du 13-04-2018

L'expertise du biologiste médical au cœur du dépistage des IST!

Le Syndicat national des jeunes biologistes médicaux (SJBM), syndicat d'union représentatif des internes en biologie médicale, des biologistes médicaux hospitaliers et libéraux, s'engage à participer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé sexuelle 2018-2020 présentée par Madame la Ministre Agnès BUZYN le 09 avril dernier à Lille.

Les 10 000 biologistes médicaux, médecins et pharmaciens, doivent contribuer massivement aux campagnes de dépistage et de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) en mettant à disposition leur savoir faire, leur expérience et leurs connaissances!

Spécialistes du diagnostic, ils sont au cœur du dispositif de dépistage d'IST puisque les diagnostics sont posés quasiment exclusivement après validation d'examens de biologie médicale, que ce soit à la suite d'une prescription ciblée cher un patient symptomatique ou lors d'un dépistage préventif dans le cadre d'IST cliniquement silencieuses.

Les biologistes sont confrontés quotidiennement aux interrogations des patients sur le dépistage des IST, les conduites à risque, les phases sérologiques silencieuses et les conséquences de ces pathologies. Ils sont à même de surveiller biologiquement les patients porteurs d'IST, d'interpréter les résultats, de déclencher les examens complémentaires pertinents selon le contexte et en partenariat avec le clinicien.

L'arrêté du 26 Novembre 1999 a replacé les biologistes au cœur de ces pathologies en autorisant la communication des résultats de sérologies VIH directement au patient.

Dans la continuité des réflexions intersyndicales partagées avec Santé Publique France et son Directeur général M. BOURDILLON le 26 mars dernier, il faut dès maintenant

lancer une vaste campagne de promotion de la santé avec réalisation de dépistages d'IST dans les laboratoires hospitaliers et de ville, avec possibilité d'anonymisation.

Cette campagne nationale, réalisée en étroite collaboration avec tous les acteurs institutionnels, les professionnels de santé et les usagers de santé, contribuerait à améliorer le dépistage de ces pathologies et d'agir plus précocément, notamment auprès de populations cibles et des plus jeunes.

Le biologiste médical réaliserait des entretiens individuels concernant ces pathologies en rappelant les conduites à risque et en participant à l'éducation sexuelle des patients afin de prévenir la dissémination des IST.

La prescription de ces examens pourrait se faire lors de cet entretien selon des modalités à fixer, en respectant les recommandations issues de la littérature médicale.

Il est possible d'éradiquer les IST mais cela n'est possible qu'en créant les conditions d'un travail synergique avec l'ensemble des acteurs de terrain!

Dr. Lionel BARRAND - Président SJBM - 06 67 20 81 88 - president@sjbm.fr